



DOSSIER DE BENEVOLAT

Photo
obligatoire

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. dom : Indicatif si étranger :

Portable : Indicatif si étranger :

Email (indispensable) :

Age : Date et lieu de naissance :

Situation professionnelle (précisez secteur d'activité ou filière pour étudiant) :
.....

Etes-vous déjà intervenu à L'ENVOL ?

Oui Non

Si oui, précisez à quel titre ?

Salarié(e) Bénévole Autre :

Précisez les dates :

Comment avez-vous connu L'ENVOL pour les Enfants Européens ? (Préciser)
.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence (Nom + lien de parenté + adresse + N° de téléphone)
.....
.....

Avez-vous un régime alimentaire particulier ? Oui Non

Si oui, lequel :

Par quel moyen de transport comptez-vous venir ?

Voiture Train Avion

Contact

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

Christine MARQUES - Chargée des Bénévoles

Tél : 01-60-73-58-72 - Email : marqueschris@lenvol.asso.fr

CHARTRE DU BENEVOLE A L'ENVOL

L'ASSOCIATION S'ENGAGE :

- A accueillir, informer et orienter l'animateur bénévole.
- A lui donner une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.
- A assurer sa formation et son accompagnement par un responsable compétent.
- A l'aider à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe.
- A le considérer comme collaborateur à part entière.
- A le couvrir par une assurance adéquate sur son lieu de travail.
- A l'héberger.
- A prendre en charge ses repas (sauf jour de repos).
- A assurer le transport si nécessaire entre la gare de Montereau Fault Yonne et L'ENVOL, et ce uniquement les jours d'arrivée et de départ.
- L'ENVOL se réserve le droit d'interrompre le bénévolat à tout moment après en avoir informé le bénévole au préalable.

CHAQUE BENEVOLE VENANT A L'ENVOL S'ENGAGE :

- A accepter les principes de l'association, se conformer à ses objectifs et respecter ses règlements.
- A collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec l'ensemble du personnel.
- A assurer avec sérieux, discrétion et régularité l'activité choisie.
- A rester sur le site pendant la durée de la session, sauf pendant les jours de repos.
- A ne photographier ni filmer les enfants.
- A n'échanger ni numéro de téléphone, ni adresse postale et/ou email avec les enfants.
- A ne garder aucun contact quel qu'il soit avec les enfants
- A ne divulguer aucune information sous quelque forme que se soit sans autorisation préalable.
- A respecter les règles de vie en collectivité liées à L'ENVOL et tout spécialement :
 - être immunisé contre les maladies éruptives classiques chez l'enfant telles que la rougeole et la varicelle.
 - ne pas fumer sur le site ni dans les pavillons
 - ne consommer ni alcool, ni stupéfiants
 - respecter les lieux et matériels mis à disposition
 - être à jour de ses vaccins.
- Le bénévole peut à tout moment cesser sa collaboration avec L'ENVOL en prévenant son responsable.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Un curriculum vitae.
- La photocopie de son carnet de vaccination ou à défaut, un certificat médical attestant que l'animateur est à jour de ses vaccins et qu'il n'y a aucune contre indication médicale à ce qu'il fasse de l'encadrement d'enfants.
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois.
 - **Demande email sur le site :** www.cjn.justice.gouv.fr (Attention au délai d'obtention de ces différentes pièces. Ne pas attendre la confirmation pour entreprendre les démarches).
Service Gratuit.
 - **Demande courrier à :** CASIER JUDICIAIRE NATIONAL, 107, rue Landreau 44079 NANTES Cedex 1.

Je soussigné(e).....

Certifie avoir pris connaissance de la charte du bénévole ci-dessus et y adhérer pleinement.

Date

Signature

PROFIL DE POSTE PROPOSE ET QUALITES REQUISES

ANIMATEUR DE VIE QUOTIDIENNE

→ ROLE ET MISSION :

- Encadrer et animer avec des animateurs salariés un groupe d'enfants atteints de maladies graves (cancer, leucémie, hémophilie, etc...).
- Participer à l'accueil, à la vie quotidienne (lever, toilette, repas, coucher, astreintes de nuit) et au départ des enfants.
- Participer à toutes les activités proposées aux enfants (Ex : mini ferme, piscine, expression théâtrale, musique etc...).
- Participer à l'élaboration et à la réalisation des spectacles et des soirées dont les enfants seront acteurs.
- Accompagner les enfants à l'infirmerie pour qu'ils aient leurs soins.

→ QUALITES REQUISES :

- Être âgé de 19 ans minimum.
- Aimer être en contact avec les enfants et se sentir capable d'être confronté à la maladie.
- Pouvoir supporter la vie en collectivité.
- Avoir : joie de vivre, sens des responsabilités, maîtrise de soi, résistance physique et morale, patience, discrétion.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Savoir être à l'écoute et respecter les autres.



CALENDRIER DES SESSIONS 2010

Important

Il est impératif d'être disponible dans les 48h précédent le début de la session.

Session	Dates	Durée	Type de Session
	Du Mercredi 24 Mars au Jeudi 25 Mars	2 J	Formation animateurs ateliers
	Du Vendredi 26 Mars au Vendredi 02 Avril	6 J	Formation animateurs et infirmières
1	Du lundi 05 Avril au Dimanche 11 Avril	7 J	Session Prader Willi
2	Du samedi 17 Avril au Mercredi 28 Avril	12 J	Vacances de Pâques – Zone C
3	Du Samedi 08 Mai au Samedi 15 Mai	8 J	Votre école chez vous Secondaire
4	Du Samedi 22 Mai au Samedi 29 Mai	8 J	Luxembourg «Association de parents d'enfants atteints de cancer»
5	Du Lundi 07 juin au Samedi 12 Juin	6 J	Votre école chez vous Primaire
	Du Lundi 21 Juin au Samedi 26 Juin	6 J	Formation animateurs et infirmières
6	Du Samedi 03 Juillet au Mercredi 14 Juillet	12 J	Session Estivale
7	Du Samedi 17 Juillet au Mercredi 28 Juillet	12 J	Session Estivale
8	Du Samedi 31 Juillet au Mercredi 11 Août	12 J	Session Estivale
9	Du Samedi 14 Août au Mercredi 25 Août	12 J	Session Estivale
10	Du Lundi 30 Août au Dimanche 05 Septembre	7 J	Session Prader Willi
11	Du Samedi 23 Octobre au Mardi 02 Novembre	11 J	Session de la Toussaint

Merci de bien vouloir entourer la ou les session(s) choisie(s)